

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance du 22 septembre 2011

Des travaux engagés avant l'été et qui se sont poursuivis

- 1 *Espace Culturel du Doué* : Les dernières « touches » sont en cours et la salle sera prête pour son inauguration le week-end du 15 et 16 octobre prochain !
- 2 *Complexe sportif* : de nouveaux tracés ont été réalisés afin de répondre à des modifications réglementaires du Basket.
- 3 *Abribus* : 4 nouveaux abris ont été installés afin de répondre à l'évolution des effectifs de jeunes empruntant les cars scolaires à Fouques, Fromaget, Antières et la Doucinière. Celui de Fradet a été déplacé. Le coût de ces abris est de 8 223,50 € HT dont une partie est subventionnée par le Conseil Général de la Vendée et le Syndicat des transports scolaires à hauteur de 3 500 €.
- 4 *Lotissement du Haut Fief* : Une malfaçon s'est révélée pour le revêtement de surface des zones piétonnes du Lotissement. Des contacts étroits sont engagés avec l'entreprise qui a procédé aux travaux. Une reprise devrait être engagée.

Des travaux projetés ou en réflexion

- 1 *Rue de la Vendée/Rue du Paradis* : L'appel d'offres organisé durant l'été a permis de retenir l'entreprise Blanloeil pour les travaux de terrassement, assainissement et voirie pour un montant de 340 000 € HT. Ce programme qui a été présenté aux riverains courant juin devrait débuter fin octobre ou début novembre.
- 2 *Assainissement La Marche/Plessard* : Alors qu'une convention avait été signée en 2008 avec la Commune de Clisson dont les réseaux d'assainissement se situent sous la voirie commune aux 2 collectivités, une première réflexion est engagée. Le bureau d'étude Technam travaille actuellement sur ce projet.
- 3 *Pont de l'Arsenal* : Une consultation a été organisée afin de retenir un maître d'œuvre qui devra évaluer techniquement et chiffrer les hypothèses de réfection. C'est le cabinet Forest-Debarre de Nantes qui est retenu avec un montant d'honoraire fixé à 11 600 €. Cet ensemble replacé dans le contexte spécifique au secteur, il appartiendra ensuite aux conseils municipaux de Cugand et Gétigné de se prononcer et de faire un choix.

Biens sans maîtres : procédure mise en œuvre par la commune

Une procédure prévue par la loi permet aux collectivités d'intégrer dans le patrimoine communal des biens dits « sans maîtres », c'est-à-dire qui font l'objet d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans sans succès ou du non paiement de taxes foncières depuis plus de 3 ans.

2 situations (à Hucheloup et à la Marche) entraînant des risques pour la sécurité des riverains ont fait l'objet de cette procédure.

Après avis favorable de la commission communale des impôts, des mesures de publicité et d'affichage réglementaires ont eu lieu. Une publication aux hypothèques va désormais permettre de finaliser cette procédure.

La commune s'inscrit dans le programme départemental de rénovation de l'habitat privé

Ce nouveau programme départemental vise à permettre aux propriétaires à revenus modestes de rénover leur logement en réalisant des économies d'énergies.

Le principe des travaux doit aboutir à un gain de 25% minimum de performance énergétique, en contrepartie de quoi, le Conseil Général de la Vendée et la commune s'engagent à apporter un soutien financier pouvant aller jusqu'à 2 150 € (250 € de la commune et 1 850 € du Conseil Général) selon les conditions de ressources.

Affaires Scolaires/Jeunesse

Rentrée des Classes

La rentrée des classes s'est faite dans de bonnes conditions. Une nouvelle classe a été ouverte à l'école primaire Jean-Moulin.

Actuellement 206 élèves (dont une trentaine de la Bernardière) fréquentent l'école publique Jean Moulin. Ils sont 181 à l'école privée Saint-Michel-Jeanne d'Arc.

Pôle Jeunesse : une fréquentation à la hausse

La fréquentation du restaurant scolaire est en nette progression (+ 25). 98 enfants de maternelle et 185 enfants de primaire y sont inscrits.

Pour l'accueil périscolaire, si les effectifs du matin sont stables avec 45 inscrits, en moyenne pour le soir, deux évolutions se dessinent : une augmentation des effectifs et une présence plus importante.

25 enfants fréquentent régulièrement le centre de loisirs les mercredis et durant les petites vacances: ils étaient 23 l'an passé et 16 en 2010/2011.

Les autres décisions du conseil municipal

Versement d'une indemnité d'éviction – futur lotissement du Bordage

L'exploitant agricole intervenant sur les parcelles concernées par le futur lotissement du Bordage va percevoir une indemnité d'éviction de 11 324 € comme le prévoit le barème de la chambre d'agriculture.

Tarifs municipaux

Les tarifs municipaux (location matériel, droit de place, concession cimetière) connaîtront globalement une hausse de 2 %. Il en est également ainsi des tarifs de location des salles du Mingot et de Fromaget qui ont été fixés pour l'année 2013.

Dans les mêmes temps, soucieux de maintenir des tarifs accessibles, les photocopies ne connaîtront pas de hausse en 2012.

L'ensemble de ces tarifs sont consultables en Mairie ou sur le site internet www.cugand.fr

Tour cycliste du canton

Une subvention de 259,68 € sera versée à l'organisation du tour cycliste du canton 2011.

Prochain conseil municipal le 27 Octobre 2011